

CIALE

son département
messieurs exami-
dépôts.

naires, lors de sa

-président
-B. ROLLAND

TE

ri de Vaumois, France),
DIABÈTE,
OIE, ESTO-
HES et toutes
rables.DES PLANTES
ou anglais.ET MARINS
Montréal.

TE

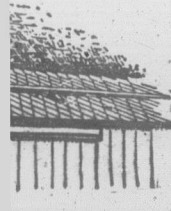
tisses
anentesa, par de
sans e
Canada:
ve du feu.
t avec les
nt faits deque la bâ-
fois posée,s qu'ASBES-
plus économi-
peut êtreec les autres
orme de bar-
TE est dure
nente.s seront cou-
e vous posiez

demande.

ny Limited

MONTREAL

ement.



ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ

Abonnement payable d'avance.

Canada—Exempté cité de Québec... \$1.00
Cité de Québec et pays étrangers... 1.50
Pour les Sociétaires de la Coopéra-
tive Fédérée de Québec et de la
Société des Jardiniers-Maratchers... 75c

Tarif des annonces 15c. la ligne. Annonces
classées 25 mots, 50 sous par insertion,
plus un sou par mot additionnel au-dessus
de 25 mots, minimum, 50 sous.

Pour abonnement et annonces écrire au
"Bulletin de la Ferme", Limitée, 111 Côte
de la Montagne, (Edifice Morin) Québec.
Case postale 129.—Tél. 2-4297.

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE TECHNIQUE HEBDOMADAIRE

Consacrée au Service des Cultivateurs de Progrès

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
111, CÔTE DE LA MONTAGNE,
QUÉBECORGANE OFFICIEL DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC
et de la Société des Jardiniers-Maratchers de la Province de Québec

Volume XV—Henri Gagnon, Président

LE 11 AOUT 1927

Frs. Fleury, Gérant—Numéro 32

Québec, 11 août 1927.

La crise de l'autorité

Un danger social

Du 29 août au 3 septembre, aura lieu, à l'Université Laval de Québec, une grande Semaine Sociale. Pour bien renseigner nos lecteurs sur l'objet de ces réunions d'intellectuels, nous ne saurions mieux faire que de publier la lettre même adressée par Sa Grandeur Mgr Rouleau, archevêque de Québec, au Président de ces Semaines Sociales, le R. P. Archambault, S. J.:

Mon Révérend Père,

Bientôt nous aurons à Québec, pour la deuxième fois, une Semaine sociale. Ces réunions ont pour spécial objet de faire pénétrer dans les esprits les enseignements de l'Eglise concernant la Société afin qu'ils fleurissent ensuite dans les mœurs et les lois, pour le plus grand bien des Etats et des citoyens. Afin d'assurer une claire et sûre exposition de la doctrine, on s'efforce de grouper des professeurs qualifiés par leur science, leur expérience et leur attachement à la vérité catholique.

Encouragés par les Souverains Pontifes et par nos Evêques, l'institution des Semaines Sociales poursuit parmi nous, avec succès, depuis sept ans déjà, son œuvre bienfaisante.

Le sujet des conférences de cette année est particulièrement grave et actuel, puisque l'on traitera de l'autorité.

Une multitude d'hommes ne peut constituer une société bien ordonnée sans être ramenés à l'unité par un principe directeur. Ce principe est l'autorité. L'autorité est nécessairement à la base de toute société régulièrement constituée. "La vie sociale, écrit Saint-Thomas, est impossible sans une autorité qui ait pour fin le bien commun".

Mais l'esprit de notre temps est impatient de tout joug. Dans les différents domaines où s'exerce son activité il veut être libre de toute contrainte, et il s'efforce de s'en délivrer. Pour y parvenir plus sûrement, il nie ou fausse le concept de l'autorité. D'où la nécessité de redresser cette notion, de la présenter dans son exacte vérité et de l'appliquer aux situations variées de notre vie. C'est la direction donnée à maintes reprises par les Souverains Pontifes et tout récemment encore par Sa Sainteté Pie XI.

Telle est la tâche que s'efforceront de remplir les conférenciers de la prochaine Semaine Sociale. Prêtres et laïcs, d'une haute valeur intellectuelle, et d'un sens catholique éprouvé, s'appliqueront à exposer la doctrine de l'Eglise sur cette importante question.

Nous invitons tous les fidèles de notre diocèse à profiter de ces doctes leçons. Il ne faudrait pas croire qu'elles sont réservées au clergé et à quelques laïcs choisis. Sans doute, elles ne s'adressent pas à la foule, mais tous les hommes cultivés pourront les suivre avec fruit et intérêt. Nous invitons spécialement les hommes de profession, les industriels et les commerçants, les membres de syndicats catholiques, les hommes et les femmes d'œuvre, les professeurs et les jeunes gens des cercles d'études. De ces cours, tous retireront un réel profit.

Nous formulons donc le vœu que la Semaine Sociale, qui débutera par une messe et le chant du *Veni Creator*, attire de nombreux auditeurs, qu'elle éclaire leurs esprits et en fasse de meilleurs citoyens et de meilleurs catholiques.

Veuillez agréer, mon Révérend Père, avec mes vœux de succès, l'assurance de mon religieux dévouement en N. S.,

† Fr. Raymond-Marie Rouleau, O.P.,
Archevêque de Québec.

Comme on le voit, Monseigneur l'Archevêque de Québec constate une crise de l'autorité dans la société moderne, un courant pervers qui pousse les masses, impatientes de tout frein, à se révolter contre toute contrainte. Et pourtant tout homme, si élevée que soit sa position dans le monde, demeure soumis à l'Autorité suprême, d'où émane tout pouvoir et toute loi. Qu'on le veuille ou non, il faut obéir, aux lois divines d'abord, et aux lois naturelles et humaines qui en sont l'émanation et la conséquence. On ne peut bien servir l'Eglise et la Patrie qu'en obéissant à ces lois. Lucifer a bien pu par sa révolte creuser l'enfer, mais il n'a pu détruire le principe d'autorité.

Toute autorité vient de Dieu. Si l'autorité avait sa source dans le vouloir des hommes, elle serait soumise au caprice d'une majorité instable. Ça été l'erreur de Rousseau et de ses disciples de vouloir se passer de Dieu dans la gouverne des hommes; aussi, leurs principes erronés ont-ils abouti au gâchis de la Révolution.

Et cette autorité réside non seulement dans la hiérarchie ecclésiastique, mais aussi à tous les degrés de l'échelle sociale.

Donc, celui qui sape cette autorité, en tentant par exemple dans l'industrie de substituer le vouloir arbitraire des ouvriers à celui du patron dans la conduite de sa boutique, celui-là fait une œuvre néfaste, génératrice de misère imméritée et qui ne peut produire que révolte, confusion, anarchie. Soulever les masses prolétaires, l'ouvrier des villes et celui des campagnes, exciter l'envie, faire naître des convoitises, est un jeu dangereux, qui a déjà eu dans d'autres pays de

bien funestes conséquences. La génération canadienne-française actuelle est encore assez catholique et assez stable pour ne pas se laisser emballer par des doctrines fallacieuses, mais qui peut se porter garant de celle de demain? Les ouvriers constituent une armée, l'armée du travail, dont le chef naturel est le patron, seul détenteur légitime de l'autorité nécessaire.

Et cette autorité est de même essence partout où il y a société d'êtres humains, sur la ferme, dans la famille, à l'école, dans la paroisse, dans l'Etat.

Faire résider cette autorité dans les gouvernés, c'est vouloir renverser l'ordre établi par Dieu lui-même.

Toute société qui veut atteindre sa fin doit d'abord vouloir l'ordre, et il n'y a point d'ordre où n'est point respecté l'autorité légitime.

L'autorité est nécessaire, comme les garde-fous aux ponts, comme le ruban d'acier qui maintien et guide dans sa course le convoi chargé de voyageurs.

Le monde passe par une crise d'autorité. On en perd le respect, parce qu'on oublie que toute autorité vient de Dieu.

C'est cette juste notion qu'aidera à rétablir dans sa vraie lumière la Semaine Sociale qui tiendra ses assises à Québec.

Monsieur l'abbé Victorin Germain, vicaire à Sainte-Marie de Beauport, a écrit, sous le titre *A propos d'Autorité*, des pages lumineuses, bien documentées et tout pénétrées de doctrine, dont nous conseillons fortement la lecture à ceux qui veulent se bien pénétrer de l'importance vitale de ce principe essentiel qui est à la base de toute société bien organisée: le respect de l'autorité.

A la lecture du programme de la prochaine Semaine Sociale, on verra que jamais encore à Québec, si ce n'est peut-être au Congrès de la langue française en 1912, une plus brillante pléiade d'orateurs n'a été réunie pour exposer un sujet d'intérêt tout à la fois religieux et social, le principe fondamental de toute société chrétienne.

LUNDI, 29 AOUT

8h. 30 Messe Allocution par S. G. Mgr Rouleau, archevêque de Québec, ou son représentant.

10h.—Déclaration d'ouverture.—R. P. Archambault, S. J., président des Semaines Sociales du Canada.

L'autorité, nature et origine.—Mgr Paquet, doyen de la Faculté de théologie de l'Université Laval.

4h. 30.—L'autorité dans la famille.—M. le magistrat Ferdinand Roy, professeur à l'Université Laval.

8h.—L'autorité dans l'Eglise.—Mgr Elias Roy, supérieur du collège de Lévis. Présidence d'honneur de l'Hon. Ernest Lapointe, ministre de la Justice.

MARDI, 30 AOUT

9h.—L'autorité dans l'enseignement.—M. C.-J. Magnan, inspecteur général des écoles de la province de Québec.

10h. 30.—L'autorité et l'apprentissage de la liberté.—M. le chanoine Lebon, supérieur du collège Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

4h. 30.—Collaboration des parents et des maitres.—M. l'abbé Arthur Maheu, du Séminaire de Québec.

8h.—Cérémonie religieuse.

MERCREDI, 31 AOUT

9h.—L'autorité dans l'Etat. Sa nécessité. Ses fonctions. M. Hermas Bastien, professeur à l'Ecole St-Louis (Montréal).

10h. 30.—L'Etat et le problème social.—R. P. Nazaire O. F. M., professeur de philosophie à Québec.

4h. 30.—Des Abus d'autorité. Le droit et la loi.—R. P. Mauger, O. P., professeur de théologie morale à Ottawa.

8h.—L'Autorité, hier et aujourd'hui.—M. Antonio Perrault, professeur à l'Université de Montréal, Présidence d'honneur de Mgr Camille Roy.

JEUDI, 1er SEPTEMBRE

9h.—Le Devoir électoral.—M. Léo Pelland, professeur à l'Université Laval.

10h. 30.—L'autorité patronale.—M. l'abbé Emile Cloutier, curé de Saint-Justin.

4h. 30.—L'Autorité et le droit d'association.—M. Léon-Mercier Gouin, professeur à l'Université de Montréal.

8h.—Assemblée générale.

VENDREDI, 2 SEPTEMBRE

9h.—La Menace communiste au Canada.—M. Paul Fontaine, aviseur légal de la Fédération canadienne des Travailleurs catholiques.

10h. 30.—L'Autorité judiciaire.—L'Hon. juge C.-E. Dorion, professeur à l'Université Laval.

4h. 30.—Rapports des deux grandes autorités: l'autorité religieuse et l'autorité civile.—R. P. Villeneuve, O. M. I., supérieur du Scolasticat Saint-Joseph.

8h.—La Papauté et l'ordre international.—L'Hon. Thomas Chapais, sénateur. Présidence d'honneur de Sa Grandeur Mgr Rouleau, archevêque de Québec.

11

11

11